X

République Française Département de l'Indre

Commune de SAINT GILLES Mairie 36170 SAINT GILLES

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Jeudi 2 Novembre 2006

L'un deux mille six, le deux novembre à 20 heures, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame AUFRERE Jacqueline, Maire

Date de convocation 26 Octobre 2006

<u>Présents</u>: AUFRERE Jacqueline, JARRY Maurice, PHILIPPON Julien, JACQUET Marc, CHEVAL Bernard, SCHAUER Pierre, GORGEON Annie, GERARD André, GORGEON Annie

Absent: LEFEBVRE Marie-José

Secrétaire RICHARD Jeannine

## LIGNE GRANDE VITESSE LIMOGES POITIERS

Madame le Maire donne lecture au Conseil Municipal du courrier du Sénateur François GERBAUD et du Président du Conseil Général Louis PINTON, daté du 5 septembre 2006, relatif au projet de ligne à grande vitesse Limoges – Poitiers.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

S'oppose à la création d'une ligne grande vitesse Limoges Poitiers qui risquerait de reléguer la voie Chateauroux-Paris au niveau secondaire et, en terme d'aménagement du territoire, laisser de côté l'ensemble des départements du grand centre soit près de 1,8 millions d'habitants.

Rappelle que l'Indre, s'appuyant sur l'expertise des Chambres régionales et Départementales de Commerce et d'Industrie, a déjà fait connaître sa position sur les aménagements ferroviaires nécessaires à son territoire

## Demande .

- la grande vitesse entre Limoges et Paris par Châteauroux, avec l'amélioration et la modernisation de la
- l'interconnexion de cette ligne au réseau TGV irriguant l'Europe du Nord et de l'Est, gage d'un raccordement aux grands pôles de développement économique.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme



ARRIVÉE 6 (Indee)

N°